



**FORMULAIRE - 2019**  
**CERTIFICAT D'AUTORISATION /**  
**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne  
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc H9X 1M2  
Téléphone : 514-457-5500  
Télécopieur : 514-457-6087  
Courriel : info@sadb.qc.ca

Date de la demande	
Emplacement	
Journée(s) d'occupation(s)	
Raison	

**DEMANDEUR**

Nom du propriétaire	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	

**EXÉCUTANT DES TRAVAUX, s'il y a lieu**

Nom du responsable du projet	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro RBQ	

**JOINDRE À VOTRE DEMANDE**

- Plan illustrant l'aire de l'occupation;
- Selon votre cas :
  - a. Description ou un plan illustrant la gestion de la circulation;
  - b. Illustration de l'affiche temporaire ou de l'enseigne portative;
  - c. Plan de localisation du resto-terrasse (si tel est le cas).

**FRAIS**

- Le paiement du permis (non remboursable).
  - d. 27 \$/jour lorsque la surface occupée est de moins de 100 m<sup>2</sup>;
  - e. 47 \$/jour lorsque la surface occupée est de supérieure à 100 m<sup>2</sup>;
  - f. 10,5 \$/m<sup>2</sup> d'occupation sur une base annuelle du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> octobre ;

**RÉGLEMENTATION**

- Si la Ville requiert des signaleurs pour la gestion de la circulation, le demandeur devra s'assurer d'en mandater;
- La Ville peut enlever toute construction ou installation qui occupe le domaine public :
  - a. d'une façon qui met la sécurité du public en danger;
  - b. lorsque la Ville doit utiliser le domaine public à ses fins de façon urgente;
  - c. Les frais d'un enlèvement effectué en vertu des paragraphes 1<sup>o</sup> à 6<sup>o</sup> du premier alinéa sont recouvrables du propriétaire de la construction ou de l'installation ou du titulaire du permis.

**DÉCLARATION DU REQUÉRANT**

Je soussigné, \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_